

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 16-nov.-2010

Date de révision 25-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Chromium(II) chloride

AC315190000; AC315190010; AC315190050; AC315190250 Cat No.:

No. CAS 10049-05-5 **Synonymes** Chromous chloride

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

**Fabricant** Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015** 

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires



#### Conseils de prudence

## Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Enlever les vêtements contaminés

## Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Chromic(II) chloride	10049-05-5	>95

## 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus Aucun raisonnablement prévisible.

Chromium(II) chloride

Date de révision 25-déc.-2021

importants

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

**Point d'éclair** Aucun renseignement disponible **Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponibleSensibilité aux déchargesAucun renseignement disponible

électrostatiques

## Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

## Produits de combustion dangereux

Chlorure d'hydrogène gazeux.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**NFPA** 

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	0	1	N/A

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Éviter la formation de poussière.

**Précautions environnementales** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

dans des

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

## 7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation. Éviter la formation de poussière.

**Entreposage.** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Conserver sous atmosphère inerte.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Chromic(II) chloride	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>					(Vacated) TWA:	IDLH: 250
						0.5 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
						]	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>

Chromium(II) chloride Date de révision 25-déc.-2021

#### Légende

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### **Mesures techniques**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection des mains

Lunettes de sécurité
Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile	fabricant		éclaboussures seulement
Néoprène			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Poudre Solide

**Aspect** Gris

Odeur

Seuil de perception de l'odeur

PH

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion 824 °C / 1515.2 °F

Point/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponiblePoint d'éclairAucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion
Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Date de révision 25-déc.-2021

#### Chromium(II) chloride

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

**Densité** Aucun renseignement disponible

Solubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable

**Formule moléculaire**Cl2 Cr **Masse moléculaire**122.9

## 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction**Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Sensible à l'air. Sensible à l'humidité. Agent réducteur puissant-un contact avec d'autres

substances peut provoquer un feu.

**Conditions à éviter** Exposition à l'air. Produits incompatibles. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Chlorure d'hydrogène gazeux

Polymérisation dangereuse Aucun renseignement disponible.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

**DL50 par voie orale** Catégorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Mist CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 5

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Chromic(II) chloride	LD50 = 1870 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Chromic(II) chloride	10049-05-5	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Date de révision 25-déc.-2021

#### Chromium(II) chloride

**Effets sur le développement** Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Chromic(II) chloride	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	EC50 = 21.5 mg/L 48h
` '	, ,	. ,	, ,	(Daphnia Magna)

Persistance et dégradabilité

Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau	
Chromic(II) chloride	0.85	

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Infor	mations	relatives	au transport
-----------	---------	-----------	--------------

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

## 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive		EINECS	ELINCS	NLP
Chromic(II) chloride	10049-05-5	-	Х	Х	ACTI\	/E	233-163-3	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Chromic(II) chloride	10049-05-5	1	KE-05985	X	X	X	X	X	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Chromic(II) chloride	Part 1, Group A Substance		

#### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

----

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Chromic(II) chloride	10049-05-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Commonant	No CAS	La dinastiva Cavasa	Directive Seveso III	Dettenden	Basal Campantian
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	(2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Chromic(II) chloride	10049-05-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

## 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 16-nov.-2010

 Date de révision
 25-déc.-2021

 Date d'impression
 25-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit

utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité